

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 21

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Commune de Rubigen/BE	Ancien site de l'école Rubigen/BE, CP	Spécialistes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 ou originaires de la commune	11 oct. 91	
Commune de Flühli/LU	Zone centrale de Sörenberg/LU, CI/CP	Architectes et planificateurs domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton de Lucerne, architectes et planificateurs établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans les cantons de Berne ou d'Obwald ainsi que ceux originaires du canton de Lucerne	11 oct. 91 (dès le 29 avril 91)	
Fondation J. P. Hosang, Coire	Home pour handicapés, Coire, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton des Grisons ou originaires du canton	21 oct. 91	
Commission scolaire de Küsnacht/ZH	Halle polyvalente, Küsnacht/ZH, CP	Spécialistes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 ou originaires de la commune	24 oct. 91	
Commune de Sils (Engadine)/GR	Plan de quartier Cuncas, Sils, CI	Professionnels domiciliés ou établis dans l'Engadine, le Puschlav, le Bergell ou la vallée de Münster depuis le 1 ^{er} janvier 1990, ou originaires de cette région	28 oct. 91	
Canton du Valais, Home haut-valaisan Saint-Joseph pour personnes âgées, La Souste	Département des maladies chroniques du Home de La Souste/VS, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton du Valais ou originaires de ce canton	4 nov. 91	
Commune de Fribourg	Aménagement du secteur jardin de Pérrolles, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au registre des personnes autorisées dans le canton où ils pratiquent	5 nov. 91	17/91 B 126
Comune di Gravesano TI	Attrazzature ed edifici di interesse pubblico, Gravesano, CP	Professionisti del ramo che al momento dell'iscrizione (20 giugno 1991) soddisfino il requisito seguente; iscrizione all'albo degli architetti OTIA	25 nov. 91	
Commune de Diessenhofen/TG	Ecole à Diessenhofen, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans les districts de Andelfingen, Diessenhofen, Frauenfeld, Steckborn ou Stein a. R. ou originaires des communes du district de Diessenhofen	29 nov. 91	
Commune de Steckborn/ TG	Presqu'île Feldbach, Steckborn, concours à deux degrés	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans les cantons de Thurgovie, Schaffhouse ou Saint-Gall ou originaires de ces cantons	30 nov. 91	
Association valaisanne des entrepreneurs	Bâtiment corporatif de l'Association, Sion, CP	Architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1991	13 déc. 91	17/91 B 127
Rudolf Kurth, Berne	Bâtiment de services, Worblaufen est, CI	Architectes et planificateurs domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990, ou originaires de ce canton	16 janv. 92 (Nouveau : 15 août 91)	
Corum, Ries Bannwart & Co. SA, La Chaux-de-Fonds	Siège de l'entreprise horlogère Corum, La Chaux-de-Fonds, CP	Architectes suisses ou résidant en Suisse ayant obtenu leur diplôme d'architecte dans une école suisse entre le 31 juillet 1986 et le 3 juillet 1991	31 janv. 92 (30 août 91)	15- 16/91 B 119
Commune de Givisiez/FR	Succursale de la Banque Raiffeisen, logements, CP	Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	14 fév. 92	suit

Ville de Genève	Aménagement du carrefour rue de Lyon - rue des Délices - Bâtiment HLM CI + CP	Architectes du canton de Genève ou domiciliés dans le canton et inscrits au tableau des mandataires professionnels qualifiés, ainsi que tout architecte originaire du canton; étudiants de l'EIG, de l'EAUG ou des EPF avec 6 semestres révolus	28 fevr. 92 (7 oct. 91)	17/91 B 126
Couverture des voies CFF à Saint-Jean, Genève	Ville de Genève, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton de Genève ainsi que les architectes genevois domiciliés hors du canton et inscrits au REG A ou B	27 mars 92 (30 sept.- 28 oct. 91)	20/91 B 146
Conseil d'Etat du canton de Nidwald	Bâtiments et aménagement sur le site de l'Hôtel de Ville de Stans, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans les cantons de Lucerne, Schwyz, Nidwald, Obwald ou Zoug, ainsi que les architectes originaires du canton de Nidwald domiciliés en Suisse	4 mai 92 (16 sept.- 4 oct. 91)	

Nouveau dans cette liste

SIC Yverdon-Grandson, Yverdon-les-Bains	Yverdon-les-Bains/VD, décoration du centre de la ville, CI	Professionnels ou non-professionnels ayant leur domicile dans un canton romand	31 oct. 91	21/91 B 154
---	--	--	------------	----------------

Exposition

Europan	Site «Baden»	ABB - Industriearal, halle 36, entrée Bruggerstrasse, Baden
---------	--------------	---

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

Carnet des concours

Yverdon-les-Bains : décoration du centre de la ville

Ouverture

La SIC¹ ainsi que la Municipalité d'Yverdon-les-Bains organisent un concours d'idées pour la décoration du centre de la ville, afin de lui donner un aspect de fête.

Participation

Ce concours est ouvert aux participants individuels ou en groupes, sans restriction d'âge ou de profession, ayant leur domicile dans un canton romand. Les projets sont à rendre sur deux feuilles A4 au maximum, sous forme d'un texte décrivant l'idée, éventuellement complétées par un croquis.

Jury

Président: M. Raymond Guyaz, syndic; vice-président: M. Pascal Vez, président de la SIC. Membres: Mme Christiane Bet-

schen, urbaniste de la Ville; M. Albert Rosselet, directeur des Services industriels; Mme Pierrette Roulet, rédactrice en chef adjointe du *Journal du Nord vaudois*; MM. Luc Motta, graphiste; Ewald Pagel, graphiste; Pierre Chevalley, artiste-peintre; Mmes Dominique Delachaux, artiste-peintre; Janine Goumaz, commerçante; MM. Patrick Golightly, commerçant; Vincent Laudet, commerçant.

Prix

Un montant de 6000 francs est à la disposition du jury pour l'attribution de trois prix.

Inscription

SIC Yverdon Grandson et environs, p.a. FIDAM Fiduciaire SA, avenue Haldimand 8, 1400 Yverdon-les-Bains.

Délais

Questions: 20 novembre 1991. Remise des travaux: 31 janvier 1992.

Industrie et technique

Diminution des résidus de béton, grâce au durcissement «à la carte»

Les résidus de béton laissés par les activités de la construction grossissent jour après jour les problèmes de l'élimination des déchets. A Cleveland, aux Etats-Unis, l'entreprise Master Builders Technologies (MBT), un fabricant de produits chimiques de base rattaché au groupe Sandoz, a mis au point un système qui apporte à cet égard une solution très intéressante.

Les matières contenantes du ciment et des déchets de ciment sont considérées dans le monde entier comme dangereuses pour l'environnement, et réclament de ce fait un effort d'élimination spécial. Font partie de ces matières le béton et les eaux de lavage provenant du nettoyage des malaxeurs. Quand une bétonnière regagne l'usine à béton à la fin d'une journée de travail, quelque 350 kg de sable et de ciment adhèrent encore à son tambour. Pour expulser ces résidus du mélangeur, il faut quelque 1000 à 1500 litres

d'eau. De plus, si le béton a déjà durci, il faut l'éliminer péniblement au marteau-piqueur. Le nombre des décharges qui peuvent encore recevoir ces restes de béton et d'eau de lavage diminue constamment. De nombreux producteurs de béton se demandent donc ce qu'ils vont bientôt pouvoir faire de leurs déchets.

La solution MBT

Le département Recherches de MBT a trouvé la solution. Cherchant un moyen pour que le béton ne durcisse que «sur commande», l'équipe de MBT a fini par trouver un mélange de produits chimiques qui, normalement, ne sont pas utilisés dans la construction: le Système Delvo[®] était né. Permettant de stabiliser le béton préparé et de le réactiver au moment voulu, il élimine désormais le problème des déchets de béton.

¹Société industrielle et commerciale d'Yverdon-Grandson et environs.